



Ensemble
pour demain



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 0
D U S Y N D I C A T D E S É N E R G I E S D E L A V I E N N E



L'ÉQUIPE OPERATIONNELLE DU SIEEDV

**Pascal
GRIMAUD**
Directeur



**Marie-Christine
BOURDARIAS**
Collaboratrice
du Président



**Magali
VAUZELLE**
Comptabilité
et finances



**Sylvie
LÉGRIS**
Secrétariat



SOMMAIRE

- 4-5 Missions et organisation
du SIEEDV
 - Statuts
 - Instances
 - Composition du Bureau
- 6 Concession du SIEEDV
- 7 Travaux 2010
- 8 Réseaux et patrimoine
- 9 Compte administratif
- 10 Les entreprises du Syndicat
des énergies de la Vienne
- 11 Et demain...



LE MOT DU PRÉSIDENT

2010 a été une année particulièrement riche en événements pour le Syndicat et ses entreprises, groupe identifié désormais sous le nom de Syndicat des énergies de la Vienne.

En effet, pour relever les nouveaux défis de notre secteur issus de la loi du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) et dans la pleine continuité de 2009, le Syndicat des énergies de la Vienne et ses trois entreprises, Sorégies, SRD et Sergies ont concrétisé en 2010 les orientations stratégiques et politiques du Groupe. Ce travail commun a abouti à la définition d'une vision stratégique partagée et d'axes stratégiques prioritaires pour la période 2010-2015.

La 1^{ère} concrétisation de ces travaux a été le passage de SRD en SAEML. Elle est pleinement significative de notre volonté : conforter l'actionnariat public d'une part et renforcer la cohésion du groupe d'autre part.

En acquérant 66 % du capital de SRD, le Syndicat des énergies de la Vienne prend en direct le contrôle du service public local de la distribution d'électricité et rééquilibre l'organisation entre ses trois entreprises présentes aujourd'hui sur toute la chaîne de la valeur énergétique, de la production à la commercialisation en passant par l'acheminement de l'énergie.

Notre modèle atypique de concédant/actionnaire est cité comme référence au niveau national et c'est un atout politique et économique majeur pour notre Département. En effet, il est l'exemple indiscutable d'une gestion locale efficace qui donne à ses communes les marges de manœuvre et les moyens nécessaires pour assurer un service public de qualité.

Nos Elus et Délégués y sont déjà fortement sensibilisés. Leur présence massive aux réunions de proximité organisées fin 2010 afin de leur expliciter les enjeux à venir et présenter la stratégie mise en place par le Syndicat des énergies de la Vienne et ses entreprises en a été la parfaite démonstration et marque leur fort attachement à notre institution.

Enfin, 2010 a une nouvelle fois apporté la preuve de l'implication quotidienne du personnel de nos entreprises et de leur volonté d'apporter un service de qualité aux habitants de la Vienne.

Que tous soient ici remerciés de leur contribution à la réussite de nos actions.

Arnaud Lepercq



MISSIONS ET ORGANISATION

EXTRAIT DES STATUTS

Arrêté Interpréfectoral
du 19 janvier 2007

Article 3 : Domaines de
compétences du syndicat

Compétences obligatoires : production et distribution d'électricité

- il met en œuvre les liaisons électriques nécessaires entre les sites de livraison, de production et de distribution,
- il établit le cahier des charges relatif à l'exploitation de la distribution d'électricité.

Compétences optionnelles :

- Eclairage public (travaux neufs, renouvellement, gestion et entretien des installations),
- Gaz : organisation du service public de distribution de gaz,
- Réseaux et services locaux de communications électriques,
- Gestion et exploitation de bases de données informatiques d'intérêt public pour la mise en œuvre d'un système d'informations géographiques assisté par ordinateur,
- Souscription des contrats d'achats d'énergie et de coordination de groupements de commandes.



INSTANCES

Organe du SIEEDV	Composition	Rôle
Comité (assemblée délibérante)	538 délégués	Il décide de la stratégie du SIEEDV et de ses entreprises.
Bureau (organe restreint du Comité)	1 président, 1 premier vice-président, 5 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint et 30 délégués cantonaux	Il règle les affaires selon les délégations accordées par le Comité.
Commission d'appel d'offres	5 délégués + le Président et le Directeur du SIEEDV	Elle examine, classe les offres et attribue les marchés.
Commission de hiérarchisation des dossiers d'enfouissement	2 délégués + des représentants des services du SIEEDV et de SRD	Elle interclasse les demandes d'inscription du projet d'enfouissement des réseaux de la commune en vue de l'obtention d'une subvention.
Commission consultative des services publics locaux	5 délégués + le Président et le Directeur du SIEEDV + 6 membres issus d'associations de consommateurs	Elle fait participer les habitants et les usagers à la vie des services publics. Elle est un lieu de dialogue et d'échange d'informations avec les représentants des utilisateurs de ces services.

COMPOSITION DU BUREAU

Président



Arnaud LEPERCQ
Usseau du Poitou

1^{er} Vice-Président



Jean-Michel CLEMENT
Mauprévoir

5 Vice-Présidents



Philippe BROTTIER
Fontaine le Comte



Bertrand GEOFFRET
St. Savol



Jean-Pierre LARDEAU
Availles en Châtelleraut



Patrick PELLERIN
Sommières du Clair



Jean ROBERT
Beuxes

Secrétaire



Roland COMBEAUD
Mazerolles

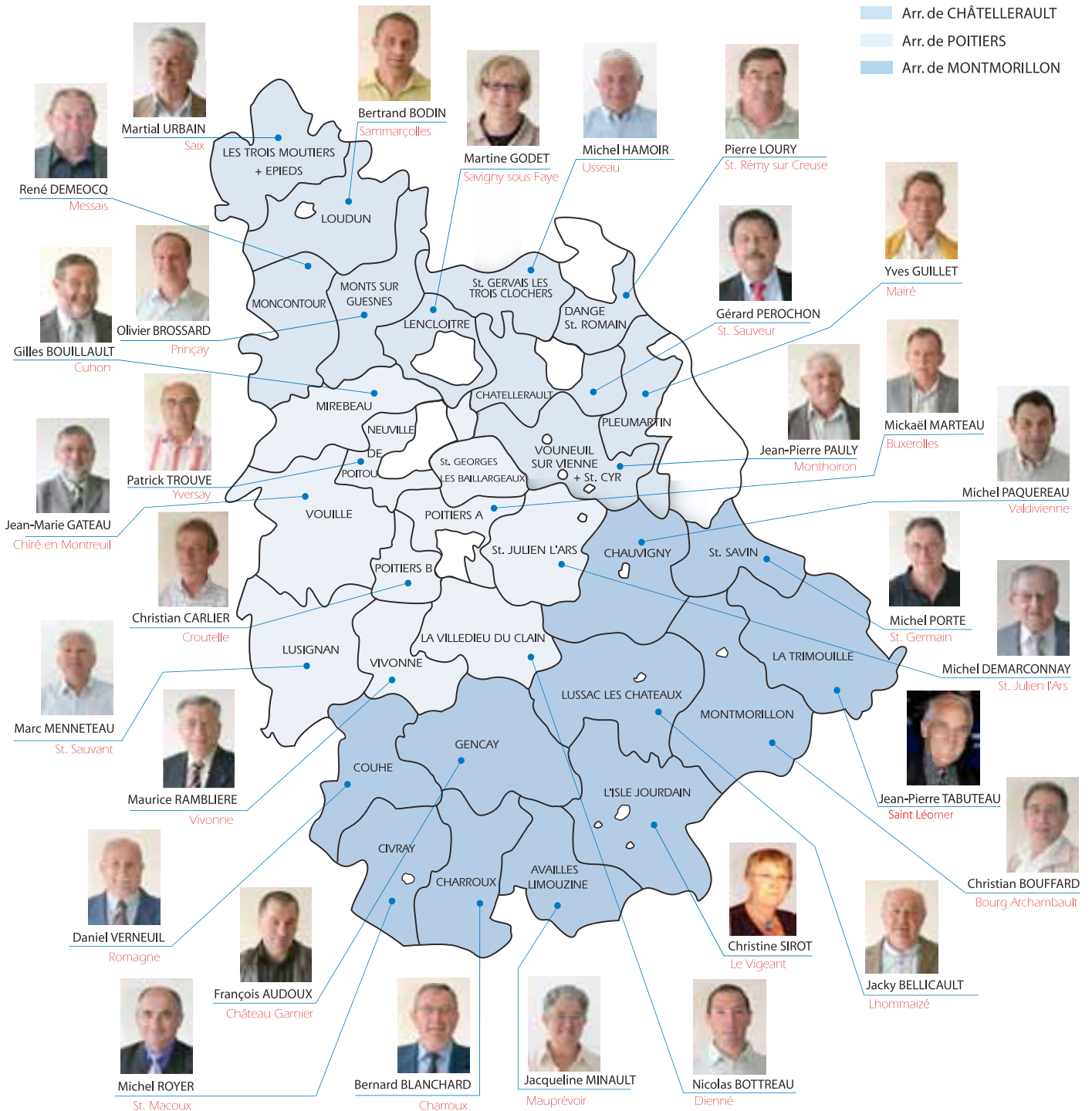
Secrétaire Adjoint



Pascale GUITTET
Pouillé

30 délégués cantonaux

- Arr. de CHÂTELLERAULT
- Arr. de POITIERS
- Arr. de MONTMORILLON



CONCESSION DU SIEEDV

Trois cahiers des charges contractualisent les relations entre le SIEEDV, SRD et Sorégies et définissent les objectifs de service public fixés aux concessionnaires.

Le fondement du contrôle de concession assuré par le SIEEDV est de s'assurer de la bonne exécution par ses concessionnaires de leurs missions auprès de la population desservie.

Ce contrôle s'opère :

- au quotidien par l'analyse des réclamations des élus et des usagers ;
- annuellement à partir des rapports fournis par les concessionnaires.



ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction menée en septembre 2010 auprès de 600 clients résidentiels a révélé que 96 % des résidentiels interrogés sont satisfaits des services et prestations de Sorégies et de SRD. Les pistes d'amélioration portent sur la capacité de conseils de Sorégies, notamment sur les conseils tarifaires, sur les économies d'énergie et les efforts pour l'environnement que mène SRD.

RÉCLAMATIONS

Le nombre de réclamations augmente légèrement en 2010 mais montre une nette diminution de celles relatives aux données contractuelles.

Toutefois, les factures sont une source de réclamation en augmentation : les températures rigoureuses constatées en 2010 ont généré des facturations supérieures aux prévisions et peuvent être source d'insatisfaction.

On note par ailleurs une baisse sensible (28 %) des réclamations liées à la qualité de la distribution mais une augmentation des réclamations relatives aux travaux.

CLIENTS EN DIFFICULTÉ

On constate cette année une hausse significative du nombre de factures impayées et des intentions de coupure. Toutefois, le ratio coupures/intentions reste semblable à 2009 ce qui laisse penser que les actions de conseils et d'accompagnement de Sorégies auprès des acteurs sociaux et des élus locaux sont efficaces. Parallèlement, Sorégies a maintenu en 2010 sa contribution au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 150 000 € dans le cadre du dispositif « Solidarité-Energie ». Par ailleurs, près de 1 000 clients bénéficient des aides apportées aux consommateurs en grande difficulté financière grâce à l'application du Tarif de Première Nécessité en électricité et du Tarif Spécial de Solidarité en gaz.

QUALITÉ DE L'ÉNERGIE LIVRÉE

Le SIEEDV et SRD poursuivent leurs efforts d'investissements pour améliorer la qualité de distribution. Près de 21 M€ ont été consacrés au développement et au renouvellement des réseaux. En 2010, 91 % des 214 km de lignes neuves construites l'ont été en souterrain.

L'année 2010 a été marquée par la tempête Xynthia, qui, le matin du 28 février, a privé d'électricité 81 000 clients. La très forte mobilisation du personnel mais aussi les choix pertinents des investissements réalisés sur les réseaux ont permis la réalimentation de 98 % d'entre eux dès la fin de la journée. Parallèlement, se poursuit une politique de maintenance indispensable pour le maintien en bon état du réseau : programme de surveillance en hélicoptère, travaux d'élagage, vérification des prises de terre, entretien et contrôle des postes-sources, etc...

Malgré sa forte ruralité, le réseau du SIEEDV, avec 26 minutes de durée moyenne de coupures sur incidents, se situe en bonne place par rapport à la moyenne nationale.

ECLAIRAGE PUBLIC

Sorégies est chargée des prestations relatives à l'éclairage public pour les 266 communes qui ont choisi de transférer leur compétence éclairage public au SIEEDV, ce qui représente un total de près de 51 000 lampes. L'année 2010 a vu la finalisation de l'audit sécuritaire et économique de toutes les installations éclairage public des communes ayant transféré leur compétence et l'édition d'un rapport de synthèse commune par commune. Ces analyses ont conduit le SIEEDV et Sorégies à proposer aux communes une évolution de l'offre globale éclairage liée à l'efficacité énergétique et à la remise à niveau du patrimoine. Ainsi, cette nouvelle offre porte principalement sur la résorption de non-conformités de 1^{ère} urgence et sur une suppression planifiée des lampes à vapeur de mercure qui seront interdites à la commercialisation à partir d'avril 2015.

Pour ces deux prestations, le Syndicat prendra respectivement à sa charge 40 % et 50 % du coût total de l'opération.

PROGRAMMES DU FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION (FACE)

Le FACE participe à hauteur de 65 % dans le financement des programmes d'électrification et le SIEEDV finance la part restante.

• PROGRAMME FACE 2010 – TRANCHE AB

Travaux de renforcement des départs « mal alimentés » du réseau BT en contrainte de chute de tension ou d'intensité : **4 872 600 € TTC.**

• PROGRAMME FACE 2010 - TRANCHE C

Financement des travaux de dissimulation du réseau BT pour des raisons esthétiques. Il s'agit principalement d'enfouissement des réseaux : **1 109 000 € TTC.**

• PROGRAMME FACE 2010 - TRANCHE S (FAIBLE SECTION ET SÉCURISATION)

Travaux permettant de résorber les parties de réseaux BT en fils nus, en priorité celles présentant le plus grand risque de défaillance en cas d'intempéries : **511 400 € TTC.**

• PROGRAMME FACE 2010 CREATION TRANCHE AI (INTEMPÉRIES)

Le 28 février 2010, le département de la Vienne a été touché par la tempête Xynthia. Dans ce contexte, le FACE a décidé de mettre en place une tranche spécifique « programme spécial intempéries » et a attribué au SIEEDV une dotation pour faire face aux dépenses induites par la tempête. Cette tranche a une validité de 4 ans et permettra de procéder au renforcement d'une partie des réseaux endommagés par Xynthia : **394 000 € TTC.**

PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT 50/40/10

Enfouissement des réseaux avec une participation des communes de 50 % du montant des travaux, de 40 % du SIEEDV et 10 % par SRD : **837 200 € TTC**

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

Travaux de dissimulation du réseau BT pour des raisons esthétiques. Celui-ci est destiné aux communes qui n'ont pas pu bénéficier d'opérations d'effacement d'ouvrages électriques subventionnées par le FACE : **239 200 € TTC.**

Il restera à la charge des communes le coût d'enfouissement des réseaux complémentaires [éclairage public et télécommunications].

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES TRANSFORMATEURS CONTENANT DU PYRALÈNE

Mise aux normes des transformateurs HTA/BT existant sur les réseaux du SIEEDV : **1 255 830 € TTC.**

PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT HTA

Enfouissement des réseaux HTA aériens qui sont soumis aux aléas climatiques : **3 659 750 € TTC.**

PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX GAZ

Le SIEEDV a décidé une participation exceptionnelle pour la réalisation de réseaux de gaz naturel ou propane avec une participation de **598 000 € TTC.**

TRAVAUX 2010

SUBVENTIONS

• En 2010

511 subventions
attribuées par le bureau
757 411 €

• Eclairage public
452 subventions
200 648 €

• Raccordements électriques
50 subventions
504 924 €

• Raccordements gaz
9 subventions
51 839 €

PROGRAMMES AUTOFINANCES PAR SRD

11 004 396 € TTC

Tranche 1 - Travaux de réseau	784 576 € TTC
Tranche 2 - Organes de manœuvre télécommandés	191 360 € TTC
Tranche 3 - Travaux postes sources et transformateur	534 612 € TTC
Tranche 4 - Raccordement des clients	5 481 268 € TTC
Tranche 5 - Branchements	2 493 660 € TTC
Tranche 6 - Renouvellement de lignes HTA	1 339 520 € TTC
Tranche 7 - Remplacement transformateurs PCB	179 400 € TTC

TRAVAUX GAZ AUTOFINANCES PAR SOREGIES

1 509 352 € TTC.

Tranche 1 - Réseaux de gaz naturel ou propane	1 353 872 € TTC
Tranche 2 - Travaux dans les lotissements nouveaux	119 600 € TTC
Tranche 3 - Branchements gaz	35 880 € TTC

RESEAUX ET PATRIMOINE

CHIFFRES CLÉS

- Electricité

138 123 clients
1 240 791 kWh

Tarif bleu basse tension
Puissance ≤ 36 kVA
135 894 clients
870 865 kWh

Tarif jaune basse tension
Puissance souscrite > 36 kVA
et < 250 kVA
1 584 clients
127 689 kWh

Tarif vert haute tension A
Puissance souscrite ≥ 250 kVA
ou offre éligible
645 clients
242 237 kWh

- Gaz

6 640 clients
164 995 kWh

Gaz propane
2 174 clients
65 682 kWh

Gaz naturel
4 466 clients
99 313 kWh

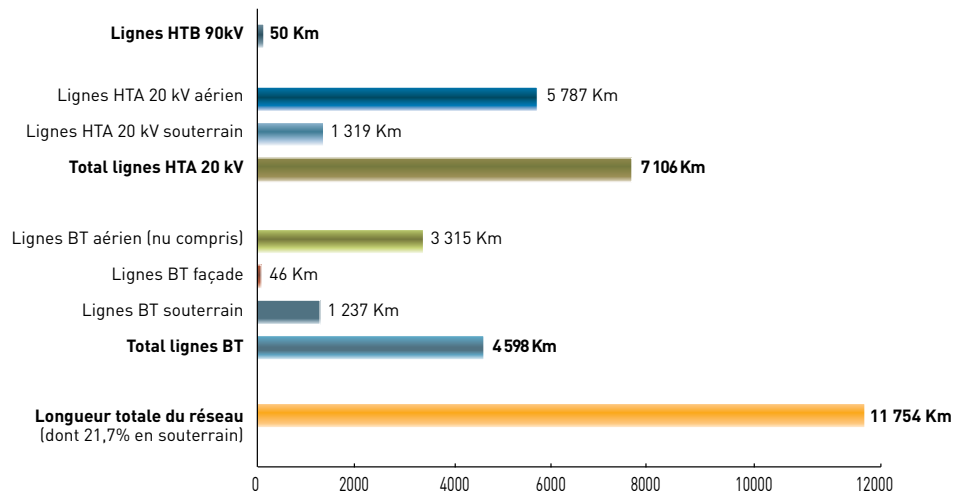
A SAVOIR :

- Le niveau de consommation d'électricité sur la concession du SIEEDV a augmenté de 5,1% en 2010.
- La consommation de gaz sur le territoire du SIEEDV évolue de 8,62% pour le gaz propane et de 9,55% pour le gaz naturel.

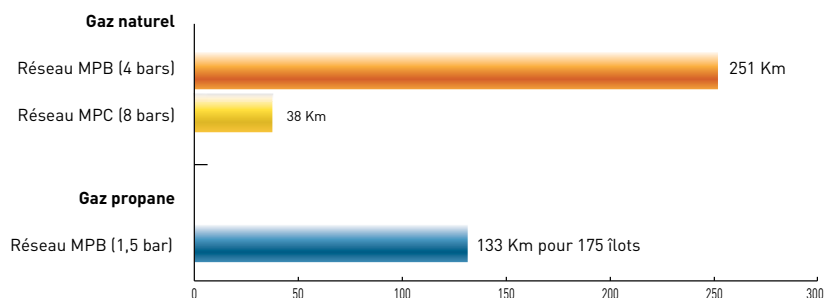


Caractéristiques des réseaux au 31/12/2010

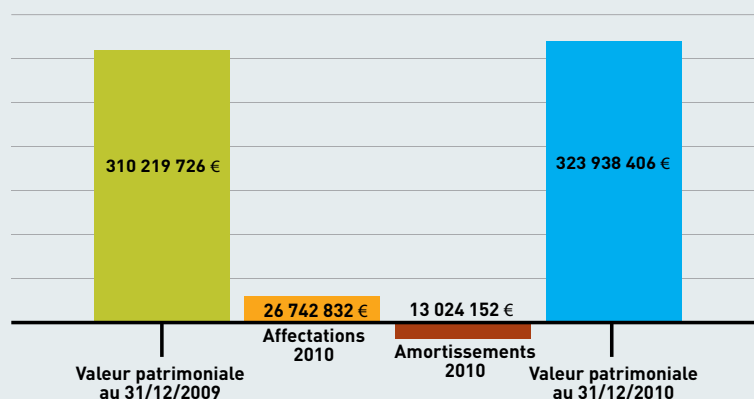
RESEAUX ELECTRIQUES



RESEAUX GAZ

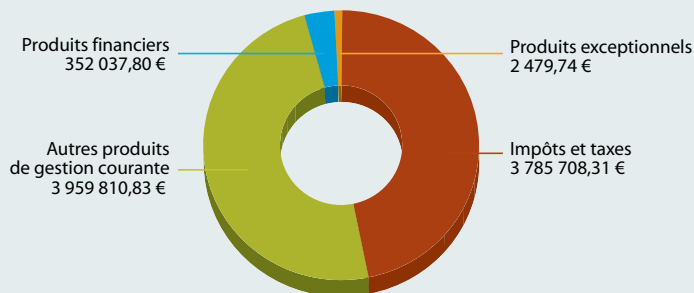


PATRIMOINE DU SIEEDV



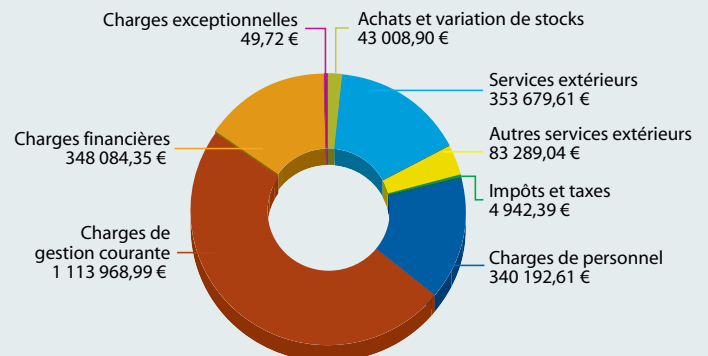
COMPTE ADMINISTRATIF

FUNCTIONNEMENT RECETTES



Total recettes de fonctionnement : 8 100 036,68 €

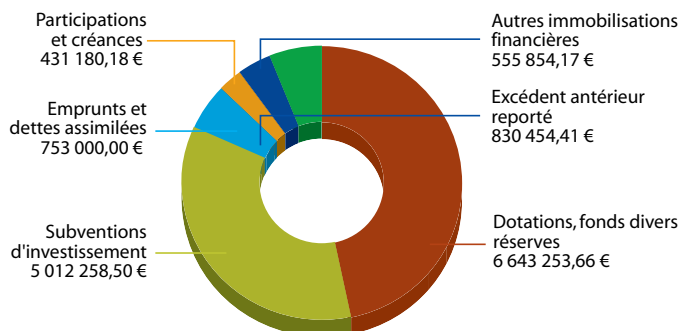
FUNCTIONNEMENT DEPENSES



Total dépenses de fonctionnement : 2 287 215,61 €

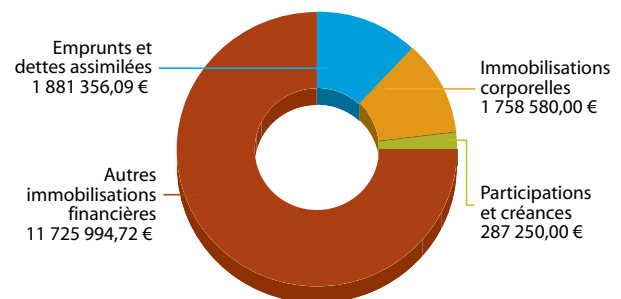
Solde de la section de fonctionnement : 5 812 821,07 €

INVESTISSEMENT RECETTES



Total recettes d'investissement : 14 226 000,92 €

INVESTISSEMENT DEPENSES



Total dépenses d'investissement : 15 653 180,81 €

Solde de la section d'investissement : -1 427 179,89 €

Total général : 22 326 037,60 €

17 940 396,42 €

Résultat de l'exercice : 4 385 641,18 €



A NOTER :

- Le recueil des actes administratifs 2010 et la liste des arrêtés du Président sont accessibles sur le site du Syndicat www.sieedv.fr et disponibles au SIEEDV.

LES ENTREPRISES DU SYNDICAT DES ENERGIES DE LA VIENNE



Pour garantir une organisation de la distribution publique de l'énergie respectueuse de son territoire et adaptée au contexte de libéralisation du marché, le SIEEDV dispose de 3 entreprises, aux missions complémentaires, organisées selon le schéma ci-contre :

Conseil de surveillance

Il exerce le contrôle permanent de la gestion des sociétés par le directoire et veille à leur bon fonctionnement. Il exerce les opérations et les contrôles qu'il juge opportuns conformément aux statuts des sociétés.

Directoire

Il assure la gestion des sociétés et délibère sur les questions importantes de sociétés conformément à leurs statuts.

Comité exécutif

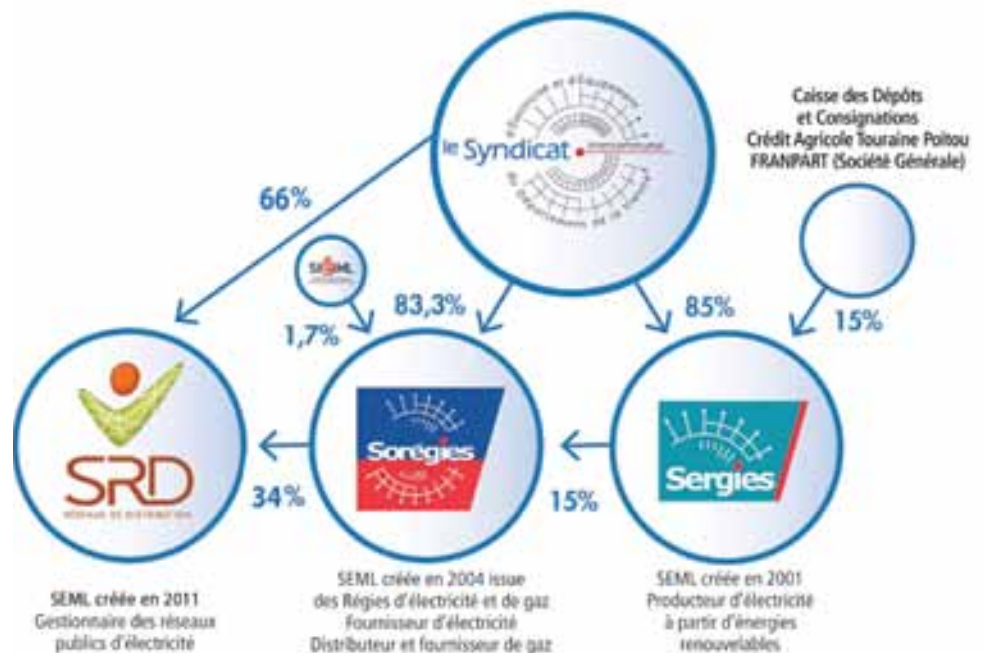
Il assure la coordination des structures opérationnelles du SIEEDV (SOREGIES, SRD et SERGIES) ; Il prend en compte et met en application les décisions du comité stratégique.

Il réunit les directeurs généraux de SOREGIES, SRD et SERGIES et le directeur du SIEEDV.

Comité stratégique

Il définit les orientations stratégiques des structures opérationnelles du SIEEDV (SOREGIES, SRD et SERGIES) et s'assure de leur bonne cohérence.

Il réunit le Président du SIEEDV, les Présidents des directoires de SOREGIES, SRD et SERGIES et le directeur du SIEEDV.



SRD

SAS créée le 14/12/2007 transformée en SAEML le 7/04/2011

- Exploiter, maintenir et développer le réseau de distribution d'électricité
- Conclure et gérer les contrats de concession
- Assurer les conditions d'accès aux réseaux d'électricité

Conseil de surveillance

Président :
Amaud LEPERCQ

Directoire

Président :
Alain KINDER

Directeur :
Vincent GIRAUD
depuis le 7/04/2011

SOREGIES

SAEML créée le 7/11/2003

- Achat et Fourniture d'énergie
- Gestion des Réseaux de Distribution de gaz
- Opérateur des réseaux d'électricité
- Fourniture de services (Éclairage Public, Système d'Information Géographique, Réseaux de Communication)

Conseil de surveillance

Président :
Amaud LEPERCQ

Directoire

Président :
Philippe CHARTIER
Président exécutif :
Jean-Pierre VIOU

Directeur :
Marc LOISEL

SERGIES

SAEML créée le 13/04/2001

- Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (éolien, biomasse, photovoltaïque, hydroélectricité...)
- Opérations de maîtrise de la demande en énergie

Conseil de surveillance

Président :
Jean-Marie GATEAU

Directoire

Président :
Louis CAUDRON

Directeur :
Emmanuel JULIEN



Le Syndicat des énergies de la Vienne

- Elargir le périmètre du Syndicat à tout le Département dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Cette Loi relance le processus, initié par la Loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, de regroupement des Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'électricité du Département.

Cette action va s'inscrire dans le cadre de la concertation locale qui sera lancée en 2011 par le Préfet pour l'établissement du schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit de rationaliser le périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et de réduire le nombre de Syndicats.



Sorégies

- Pérenniser et développer l'activité de production
- Développer l'activité de commercialisation d'énergie et de services associés
- Préparer l'ouverture à la concurrence des concessions
- Accompagner les évolutions par une politique sociale adaptée



SRD

- Renforcer la satisfaction du concédant en améliorant la qualité des réseaux
- Expérimenter et développer les réseaux dynamiques
- Préparer l'ouverture à la concurrence des concessions



Sergies

- Etre l'organe opérationnel du SIEEDV pour développer les énergies renouvelables
- Développer la production et les partenariats
- Optimiser la rentabilité des projets
- Renforcer les relations de proximité avec les Collectivités Locales.



